

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 02 au dimanche 08 mars 2020

---



**POLICE**  
RIVIERA

**296 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**81 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**60 jours services**  
Cours de cadres ou cours de répétitions

---



**SDIS**  
RIVIERA

**8 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



### **La Tour-de-Peilz**



#### 08.03.2020 – 1510 : trouble de la tranquillité / nuisances sonores

Police Riviera est sollicitée au terrain de basket du chemin de Béranges pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de jeunes écoutant de la musique au moyen de deux diffuseurs de son. Les policiers font cesser les nuisances et les propriétaires des enceintes sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



### **Montreux**



#### Chailly, 02.03.2020 – 0135 : élève conducteur seul au volant - vol

Lors d'un contrôle de circulation au giratoire de Chailly, sur la route de Brent, les policiers interpellent un automobiliste non accompagné qui est en possession d'un permis d'élève conducteur. De plus, il circule au volant d'un véhicule qu'il a emprunté sans autorisation à un proche. Il est dénoncé aux autorités compétentes.



#### 03-04.03.2020 : cours de cadres, Compagnie II - Rambert

La compagnie 2 poursuit l'enchaînement des cours de cadres afin de planifier et de préparer le cours de répétition (CR) qui se déroulera, pour eux, durant les vacances scolaires d'avril. Le commandant de compagnie, les chefs de section et les chefs de groupe ont été orientés sur les buts du CR et les moyens à disposition. Le cours de cadres n°2 (CC2) est prévu pour début avril.

#### 05-06.03.2020 : cours de cadres, Compagnie III - Rambert

C'est au tour de la compagnie 3 d'effectuer son cours de cadres (CC1), afin de planifier et de préparer le cours de répétition (CR) qui se déroulera au mois de juin. Le commandant de compagnie, les chefs de section et les chefs de groupe ont été orientés sur les buts du CR et les moyens à disposition. Le cours de cadres n°2 (CC2) est prévu pour fin mai.



#### 07.03.2020 – 1830 : mendicité / fausse collecte

Police Riviera est sollicitée à la gare pour deux hommes s'adonnant à de la mendicité sous forme de fausse collecte. Interpelés par les policiers, les impliqués sont conduits au poste de police pour les contrôles d'usage et sont dénoncés à l'autorité compétente.

#### 08.03.2020 – 2350 : individu perturbé / bagarre

Intervention de Police Riviera pour deux femmes qui se battent en rue, à l'avenue des Alpes. Rapidement sur place, les policiers se retrouvent en présence des deux impliquées. Très agitées et fortement sous l'influence de l'alcool, elles sont acheminées au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncées pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



#### 04.03.2020 - 1600 : sauvetage dans un hôtel

Un équipage d'Ambulance Riviera et du SMUR prend en charge une personne inconsciente au 7<sup>ème</sup> étage d'un hôtel. Devant l'impossibilité de descendre la victime par les escaliers, il est fait appel aux pompiers. Quatre d'entre eux se rendent sur place avec une échelle de 30 mètres pour procéder à l'évacuation du patient.



#### 04-05.03.2020 : cours de répétition sanitaire

Lors du premier volet 2020 du Don du Sang à Vevey, un détachement ad hoc de 4 personnes est venu en soutien des samaritains afin d'assurer le déroulement de ces deux journées à la salle paroissiale de Ste-Claire.



#### 08.03.2020 – 1815 : utilisation du domaine public sans autorisation

En cours de patrouille, les policiers interpellent un musicien de rue à la Place de la Gare, lequel joue de la guitare avec un micro sur trépied et une colonne amplifiée, sans avoir annoncé son activité. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Veytaux



#### 03.03.2020 – 2000 : conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille sur l'avenue de Chillon, les policiers interceptent un véhicule dont la conductrice circule sous l'influence de produits stupéfiants. Son permis de conduire est saisi et l'intéressée fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente.



### Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.03.20	Vevey, Quai de la Veveyse	30 km/h	43 km/h	*	21	*
06.03.20	Tour-de-Peilz, Rte de Chailly	50 km/h	70 km/h	322	18	5.590 %

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
<b>Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)</b>	50 km/h	22'615	0	31	0.137 %
<b>Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)</b>	50 km/h	28'608	46	33	0.276 %